

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2019**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDENTS</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7



**PARKER PRINS LEBANO**  
**Chartered Professional Accountants**  
Professional Corporation

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDENTS**

Aux membres de la :

### **FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants au 30 juin 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants de poursuivre son fonctionnement, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants ou de mettre un terme à son activité ou s'il n'y a aucune autre solution réaliste.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont jugées significatives s'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant l'audit entier. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut comporter la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que des informations connexes fournies par celle-ci.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de la mise en pratique par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations sont insuffisantes, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations pourraient par ailleurs amener la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante de contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Parker Prins Lebaro Comptables professionnels agréés Société professionnelle  
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa (Ontario)  
le 23 octobre 2019

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 30 JUIN 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Trésorerie	2 170 540 \$	1 028 168 \$
Créances clients et autres débiteurs (note 3)	1 463 858	1 764 691
Certificats de placement garanti (note 4)	2 284 123	2 254 955
Avances à des apparentés (note 5)	164 223	166 110
Tranche à moins d'un an du montant à recevoir d'un apparenté au titre d'un prêt hypothécaire (note 6)	30 000	75 000
Charges payées d'avance	<u>44 626</u>	<u>140 238</u>
	6 157 370	5 429 162
<b>MONTANT À RECEVOIR D'UN APPARENTÉ AU TITRE D'UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE (note 6)</b>	15 000	15 000
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)</b>	2 781 903	2 994 341
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 8)</b>	<u>-</u>	<u>2 825</u>
	<u><b>8 954 273 \$</b></u>	<u><b>8 441 328 \$</b></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	645 828 \$	261 255 \$
Avances à recevoir d'apparentés (note 5)	939 979	1 067 161
Revenus reportés	<u>100 000</u>	<u>-</u>
	<u><b>1 685 807</b></u>	<u><b>1 328 416</b></u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>FONDS NON AFFECTÉS (note 10)</b>	6 715 911	6 560 357
<b>FONDS POUR LE BILINGUISME (note 10)</b>	19 670	19 670
<b>FONDS POUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE (note 10)</b>	100 000	100 000
<b>FONDS DU BÂTIMENT (note 10)</b>	200 000	200 000
<b>FONDS POUR LE RECRUTEMENT ET LES RÉFÉRENDUMS (note 10)</b>	115 000	115 000
<b>FONDS KEVIN COLEMAN DE DÉFENSE DES DROITS DES ÉTUDIANTS (note 10)</b>	47 885	47 885
<b>FONDS POUR L'ACCÈS DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE (note 10)</b>	<u>70 000</u>	<u>70 000</u>
	<u><b>7 268 466</b></u>	<u><b>7 112 912</b></u>
	<u><b>8 954 273 \$</b></u>	<u><b>8 441 328 \$</b></u>

Au nom de l'exécutif national :

\_\_\_\_\_ Président \_\_\_\_\_ Trésorière

# FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCISE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Fonds non affectés	Fonds pour le bilinguisme	Fonds pour la campagne électorale fédérale	Fonds du bâtiment	Fonds pour le recrutement et les référendums	Fonds Kevin Coleman de défense des droits des étudiants	Fonds pour l'accès des étudiants handicapés à l'assemblée générale nationale	2018	2019	Total
<b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	6 560 357 \$	19 670 \$	100 000 \$	200 000 \$	115 000 \$	47 885 \$	70 000 \$	7 112 912 \$	7 112 912 \$	7 422 091 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	155 554	-	-	-	-	-	-	155 554	(309 180)	-
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>6 715 911 \$</u>	<u>19 670 \$</u>	<u>100 000 \$</u>	<u>200 000 \$</u>	<u>115 000 \$</u>	<u>47 885 \$</u>	<u>70 000 \$</u>	<u>7 268 466 \$</u>	<u>7 112 911 \$</u>	<u>7 112 911 \$</u>

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>PRODUITS</b>		
Donations	- \$	2 900 \$
Produits financier	40 820	33 200
Cotisations des membres	2 672 327	2 774 720
Divers	5	1 594
Produits de location	<u>40 500</u>	<u>39 900</u>
	<u>2 753 652</u>	<u>2 852 314</u>
<b>CHARGES</b>		
Administration et frais de bureau	217 412	245 184
Amortissement des immobilisations corporelles	214 206	220 454
Amortissement des actifs incorporels	2 825	5 650
Créances irrécouvrables (note 3)	161 054	16 598
Immeuble	137 804	119 255
Campagnes	312 923	765 717
Communications	35 631	34 792
Répartitions aux organismes provinciaux	673 457	690 420
Répartitions aux groupes membres	15 685	29 512
Répartitions aux groupes membres - Cercle des étudiantes et étudiants des Premières nations, métis et inuits	32 248	57 679
Répartitions aux groupes membres - Caucus national des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	47 056	35 904
Adhésions et rayonnement	80 506	85 381
Divers	-	60 606
Applications mobiles	27 258	94 167
Réunions des membres de l'exécutif national	29 951	34 413
Rémunération des membres de l'exécutif national	97 228	106 766
Assemblées générales nationales	393 974	412 163
Honoraires professionnels	48 851	78 319
Traduction	<u>70 029</u>	<u>68 515</u>
	<u>2 598 098</u>	<u>3 161 495</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>155 554 \$</u>	<u>(309 181) \$</u>

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	155 554 \$	(309 181) \$
Articles n'affectant pas les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	214 206	220 454
Amortissement des actifs incorporels	<u>2 825</u>	<u>5 650</u>
	372 585	(83 077)
Changes nettes en article hors trésorerie liés aux opérations :		
Créances clients et autres débiteurs	300 833	922 532
Charges payées d'avance	95 612	(86 580)
Créditeurs et charges à payer	384 573	(173 002)
Revenus reportés	<u>100 000</u>	<u>-</u>
	<u>1 253 603</u>	<u>579 873</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat d'immobilisations	(1 768)	(36 894)
Réception des paiements de capital sur l'hypothèque entre apparentés	45 000	-
Achat de certificats de placement garanti	<u>(29 168)</u>	<u>(777 665)</u>
	<u>14 064</u>	<u>(814 559)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Avances à des apparentés	1 887	(8 439)
Avances à recevoir d'apparentés	<u>(127 182)</u>	<u>340 551</u>
	<u>(125 295)</u>	<u>332 112</u>
<b>AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	1 142 372	97 426
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>1 028 168</u>	<u>930 742</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>2 170 540 \$</u></u>	<u><u>1 028 168 \$</u></u>

---

# FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

LE 30 JUIN 2019

---

### 1. CONSTITUTION ET NATURE DE L'ORGANISME

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (la « FCEE » ou la « Fédération ») a été constituée sous le régime de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La Fédération est un organisme sans but lucratif, exonéré d'impôts qui représente ses membres au fédéral, lesquels sont des étudiantes et étudiants postsecondaires canadiens. Elle vise surtout à améliorer la qualité de l'enseignement postsecondaire et l'accessibilité à celui-ci.

Les produits de la Fédération proviennent principalement des cotisations versées par les étudiantes et étudiants des universités et des collèges. Chaque campus universitaire et collégial se prononce sur l'adhésion à la Fédération dans le cadre d'un référendum.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, suivant les principales méthodes comptables ci-après.

#### COMPTABILISATION

La Fédération utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des cotisations des membres sont en fonction du nombre d'étudiants faisant partie du syndical étudiant. Ces produits sont gagnés sur la base des sessions scolaires des membres, soit généralement les sessions d'automne, d'hiver et d'été, lorsque les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les produits de location sont comptabilisés à titre de produits selon les modalités des baux conclus avec les locataires. Les loyers payés d'avance et les dépôts au titre des loyers sont reportés et comptabilisés lorsqu'ils sont perçus.

Les produits financiers sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

#### ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE

La Fédération maintient sept fonds d'actifs nets grevés d'une affectation interne : les Fonds non affectés, le Fonds pour le bilinguisme, le Fonds pour la campagne électorale fédérale, le Fonds du bâtiment, le Fonds pour le recrutement et les référendums, le Fonds Kevin Coleman de défense des droits des étudiants et le Fonds pour l'accès des étudiants handicapés à l'assemblée générale nationale.

Les fonds non affectés comprennent les produits et les charges de la Fédération liés à la prestation du programme et aux activités administratives.

Le Fonds pour le bilinguisme comprend les actifs nets de la Fédération liés à la prestation de services bilingues.



---

# FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

LE 30 JUIN 2019

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le Fonds pour la campagne électorale fédérale comprend les actifs nets de la Fédération liés à la prestation du programme et aux activités administratives.

Le Fonds du bâtiment comprend les actifs nets de la Fédération liés aux travaux d'entretien majeurs et aux améliorations apportés à l'immeuble de la Fédération.

Le Fonds pour le recrutement et les référendums comprend les actifs nets de la Fédération liés à la stabilisation, d'un exercice à l'autre, des coûts relatifs au recrutement et aux référendums.

Le Fonds Kevin Coleman de défense des droits des étudiantes et étudiants comprend les actifs nets de la Fédération liés à l'aide fournie aux membres qui sont parties à un litige concernant leurs droits à titre d'étudiants.

Les Fonds pour l'accès des étudiants handicapés à l'assemblée générale nationale comprend les actifs nets de la Fédération servant à couvrir les coûts additionnels engagés pour permettre aux étudiants handicapés de participer aux assemblées générales.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à des taux visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative :

Immeuble - bureau national	20 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel	3 ans

La valeur comptable d'une composante d'une immobilisation corporelle est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'une immobilisation corporelle n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle sur sa juste valeur doit être comptabilisée.

#### ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à des taux visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative :

Logiciels	3 ans
-----------	-------

La valeur comptable d'une composante d'un actif incorporel est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif incorporel n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif incorporel sur sa juste valeur doit être comptabilisée.

#### APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Des bénévoles consacrent du temps pour aider la Fédération à remplir son mandat. Puisqu'il est difficile d'établir leur juste valeur, les apports reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'Organisme comptabilise ses instruments financiers lorsqu'il devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, exclusion faite des opérations entre apparentés, lesquelles sont initialement comptabilisées à valeur comptable ou d'échange selon le chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ».

Par la suite, la Fédération évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements dans Oohlala Mobile Inc., lesquels constituent un instrument de capitaux propres non coté sur un marché actif.

L'Organisme évalue par la suite les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif au coût diminué de la dépréciation.

Les actifs financiers évalués au coût amorti se composent de la trésorerie, des certificats de placement garanti, des créances clients et autres débiteurs des sommes à recevoir d'apparentés au titre d'un prêt hypothécaire et des avances à des apparentés.

Les passifs financiers évalués au coût amorti se composent des créditeurs et charges à payer et des avances reçues d'apparentés.

Les coûts de transactions engagés pour acquérir un instrument financier sont ajoutés à ce dernier et amortis selon la méthode linéaire.

### **DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS**

Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est comptabilisé dans l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, directement ou par l'ajustement du compte de provision, à la condition qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée antérieurement. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges.

### **INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période visée par états financiers. Les estimations importantes comprennent les hypothèses formulées pour estimer la durée de vie des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les hypothèses formulées pour établir la valeur des actifs à long terme, l'évaluation des charges à payer, l'évaluation des cotisations des membres, l'évaluation des stocks et l'évaluation des créances clients.

Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont présentés dans l'insuffisance des produits et des charges au cours des périodes où ils sont apportés.

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)**  
**LE 30 JUIN 2019**

**3. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Créances clients	1 453 856 \$	1 754 997 \$
Autres débiteurs	<u>10 002</u>	<u>9 694</u>
	<u>1 463 858 \$</u>	<u>1 764 691 \$</u>

Les débiteurs comprennent une provision pour créances douteuses de 161 054 \$ (2018 - 16 598 \$).

**4. CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI**

Les certificats de placement garanti portent intérêt à un taux moyen de 1,50% (2018 - 1,35%) par année et arrivent à échéance en mars et mai 2020 (2018 - février et mai 2019). Certains des certificats de placement garanti à court terme sont détenus en garantie des cartes de crédit de la Fédération.

**5. AVANCES VERSÉES À DES APPARENTÉS / REÇUS D'APPARENTÉS**

Chaque fédération d'étudiantes et d'étudiants provinciale compte des membres au sein de l'exécutif national qui régissent la Fédération. La fédération affiliée en Ontario fournit des services à la Fédération moyennant une rétribution établie en fonction du nombre de membres de la Fédération dans le province. La rétribution n'est pas versée au organisme provincial tant que la cotisation n'a pas été reçue. Au cours de l'exercice, la Fédération a attribué des montants de respectivement 324 690 \$ (2018 - 330 683 \$) et Néant (2018 - Néant) à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario et à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique. Ces montants sont inclus dans l'état des résultats.

Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue entre les apparentés.

Les avances ne portent pas intérêt, ne sont pas garanties et sont remboursables sur demande.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>Avances à des apparentés</b>		
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Nouvelle - Écosse	3 099 \$	-
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Saskatchewan	11 124	16 110
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique	236 792	236 792
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique (provision)	<u>(86 792)</u>	<u>(86 792)</u>
	<u>164 223 \$</u>	<u>166 110 \$</u>
<b>Avances reçues d'apparentés</b>		
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario	150 424 \$	252 445 \$
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Manitoba	4 180	2 180
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services	781 381	812 536
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Terre - Neuve - et - Labrador	<u>3 994</u>	<u>-</u>
	<u>939 979 \$</u>	<u>1 067 161 \$</u>

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)**  
**LE 30 JUIN 2019**

**6. MONTANT À RECEVOIR D'UN APPARENTÉ AU TITRE D'UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE**

La Fédération a consenti un prêt hypothécaire à sa section provinciale affiliée de Terre-Neuve-et-Labrador en 2009.

La transaction a été évaluée à sa valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue entre les apparentés.

Le prêt hypothécaire est remboursable en paiements annuels de 20 000 \$ au cours des neuf premières années, et en paiements annuels de 15 000 \$ par la suite. Il porte intérêt à un taux correspondant au taux annuel de l'indice des prix à la consommation canadien, arrive à échéance en décembre 2019 et est garanti par un terrain et un immeuble.

L'arriéré de prêt hypothécaire est actuellement de 45 000 \$ (2018 - 60 000 \$).

**7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	858 379 \$	- \$	858 379 \$	858 379 \$
Immeuble - bureau national	3 616 804	1 733 292	1 883 512	2 064 352
Améliorations locatives	38 622	18 586	20 036	27 760
Matériel	119 753	99 777	19 976	43 850
	<u>4 633 558 \$</u>	<u>1 851 655 \$</u>	<u>2 781 903 \$</u>	<u>2 994 341 \$</u>

Le poste « Immeuble - bureau national » s'entend d'un immeuble patrimonial rénové.

**8. ACTIFS INCORPORELS**

	2019	2018
Logiciels	31 742 \$	31 742 \$
Amortissement cumulé	(31 742)	(28 917)
	<u>- \$</u>	<u>2 825 \$</u>

**9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

	2019	2018
Créditeurs	615 938 \$	229 527 \$
Charges à payer	14 690	14 000
Salaires à payer	11 511	13 895
Taxe de vente à payer	3 689	3 833
	<u>645 828 \$</u>	<u>261 255 \$</u>

**10. ACTIF NET**

La Fédération n'a procédé à aucune affectation au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent.

## **11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Dans le cadre de ses activités, l'Organisme utilise un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que l'Organisme n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de marché ni d'illiquidité important découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

### **RISQUE DE CRÉDIT**

La Fédération est exposée au risque de crédit relativement à ses actifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière. L'exposition de la Fédération au risque de crédit est attribuable aux créances clients et autres débiteurs, aux sommes à recevoir d'un apparenté au titre d'un prêt hypothécaire et aux avances à des apparentés. La direction est d'avis que le risque de crédit ne constitue pas un risque important pour les autres actifs financiers et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

### **RISQUE D'ILLIQUIDITÉ**

Les créiteurs et charges à payer ainsi que les avances à recevoir d'apparentés présentent un risque d'illiquidité pour la Fédération. Le risque d'illiquidité est le risque que la Fédération soit incapable de régler ses obligations envers ses créanciers lorsqu'elles arriveront à échéance. La Fédération atténue son exposition au risque d'illiquidité en s'assurant de documenter le moment où les paiements autorisés arrivent à échéance et en maintenant un solde de trésorerie adéquat pour rembourser les charges à payer. La direction est d'avis que le risque d'illiquidité ne constitue pas un risque important pour la Fédération, et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

### **VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS**

La valeur comptable des actifs financiers de la Fédération évalués au coût amorti s'élève à 3 986 830 \$ (2018 - 4 400 994 \$).

## **12. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains peuvent avoir été reclassés de manière à cadrer avec la présentation des états financiers de l'année courante.